



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

AMPLIFIER LA MOBILISATION ET LES GREVES POUR GAGNER

LE RETRAIT DE LA REFORME UNIVERSELLE PAR POINTS

Les organisations syndicales CGT-FO-FSU-Solidaires, UNEF et la CFE-CGC se sont rencontrées à l'issue de la journée d'action et de grève interprofessionnelle du 09 janvier. Au regard de l'analyse portée sur la mobilisation des derniers jours, l'intersyndicale départementale a décidé de continuer d'amplifier la mobilisation tout au long de la semaine prochaine et de multiplier les grèves, actions et manifestations.

A l'issue de la manifestation du 10 janvier, l'intersyndicale départementale a rencontré Madame la Préfète du Puy de Dôme et a rappelé, une nouvelle fois, son exigence du retrait du projet gouvernemental et sa volonté d'ouvrir des négociations, y compris en matière de financement pour améliorer et renforcer les droits dans le système de retraite actuel.

Age de la retraite : recul à 64 ans... en attendant plus !

Tout en prétextant conserver l'âge légal à 62 ans, le 1^{er} ministre confirme la mise en place d'un âge d'équilibre à 64 ans qui constituerait en fait l'âge réel de départ à la retraite en dessous duquel s'appliquera un malus (5% par année manquante) !

La baisse programmée de toutes les pensions

Le 1^{er} ministre veut la disparition du calcul sur les 25 meilleures années dans le privé ou sur les 6 derniers mois dans le public et pour certains régimes spéciaux. Il veut un calcul sur toute la carrière !

En se projetant sur une durée de cotisation annoncée de 43 ans (a minima), cela signifie qu'on ajoute les 18 pires années (ou les 510 pires mois dans le public) : inévitablement les pensions vont subir une baisse drastique (de 10 à 50 % selon les cas) !

Rien de nouveau sur la pénibilité... sinon toujours plus de pénibilité !

Le gouvernement annonce des compensations liées à la pénibilité... En réalité l'octroi de dérogations permettant de partir 2 années plus tôt se situe bien en deçà des dispositions existant déjà dans les différents régimes... Dans tous les cas de figure, la référence sera toujours 64 ans (âge pivot) et donc les départs anticipés ne pourront se faire qu'à 62 ans...

Diviser les générations entre elles !

En précisant que la réforme ne concernera que les salarié-e-s né-e-s à partir de 1975, le gouvernement cherche à diviser les travailleurs(ses)... en donnant l'illusion de préserver les générations actuelles pour sacrifier les générations futures... Cette manœuvre désavoue l'affirmation gouvernementale qui prétend préserver la répartition et la solidarité intergénérationnelle... Le système voulu par le gouvernement, c'est au contraire la rupture de la solidarité intergénérationnelle !

Les salariés qui se mobilisent actuellement veulent que les générations futures bénéficient des mêmes dispositifs que ceux existant actuellement dans les différents régimes !

ÂGE DE LA RETRAITE PIVOT : 64 ANS. ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ. 63 ANS.

POUR LES RICHES, LA RETRAITE-CHAPEAU...

... POUR LES PALUVRES, LA RETRAITE-CAVEAU.



Le projet porté par le gouvernement n'est pas acceptable car il est porteur de régression des droits de chacune et chacun. Toutes les hypothétiques avancées proposées par l'exécutif devraient être financées par des baisses de pensions ou par l'allongement de la durée de vie au travail. Au bout du compte, c'est la pulvérisation de tous les régimes de retraites, à commencer par le régime général et la remise en cause du droit à la retraite !

La grève et les mobilisations, continues depuis le 5 décembre, ont contraint le gouvernement à des reculs, et notamment à concéder le maintien de dispositions spécifiques dans plusieurs secteurs et professions. La prétendue universalité de cette réforme n'existe donc plus.

L'intersyndicale CGT-FO-FSU-Solidaires UNEF et CFE-CGC appelle à construire les conditions d'une amplification de la grève interprofessionnelle, dès le 14 janvier, avec une manifestation à 10h00 Place du 1^{er} Mai à Clermont-Ferrand.



L'intersyndicale départementale CGT-FO-FSU-Solidaires et UNEF appelle à mettre en débat, dès mardi, dans toutes les entreprises, services et lieux d'études en organisant des assemblées générales de salarié·e·s, d'étudiant·e·s et de lycéen·ne·s, les conditions de la réussite du 9 janvier et de ses suites dès le lendemain.

Les organisations syndicales CGT-FO-FSU-Solidaires-UNEF et CFE-CGC appellent le 13 janvier à une journée de déploiement massif interprofessionnelle dans tout le département et qui s'inscrit dans la continuité d'actions et d'initiatives déclinées sous toutes les formes les 15 16 17 janvier et au-delà....

Elles appellent à réunir partout les assemblées générales pour mettre en débat les modalités permettant de poursuivre la mobilisation dans le cadre de la grève lancée le 5 décembre jusqu'au retrait du projet de loi de réforme des retraites.

MANIFESTATION INTERPROFESSIONNELLE LE 14 JANVIER 2020

10H00 PLACE DU 1^{ER} MAI CLERMONT-FERRAND

